

JURY PASS

Séance du vendredi 11 juin 2021

Extrait du Procès-Verbal

Étaient présents : Emmanuel Durand, Thomas Bessède, Hélène Chardin, Marie-Hélène Cuif, Eric Fouassier, Ségolène Guilbaud, Nicolas Huang, Delphine Joseph, Isabelle Le Potier, Domenica Manicacci, Anita Owens, Gilles Ponchel, Françoise Sabotier-Grenon, Gérard Tachdjian, Christine Talot.

.....

(EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU JURY)

Candidatures accès direct au titre de l'arrêté du 13 décembre 2019 :

Le jury, sur proposition des commissions d'évaluation de médecine et de pharmacie, évalue et note les dossiers présentés par les étudiants ayant suivi des études de santé dans des pays extracommunautaires.

Parmi ces étudiants, ceux ayant obtenu une note au moins égale à 8/20 sont admissibles à l'oral. Ceux ayant obtenu une note au moins égale à 16/20 sont dispensés d'oral.

Parmi ces étudiants à cursus étranger, on note donc :

- **En médecine 10 étudiants en cours d'études et 3 étudiants diplômés admissibles soit en tout 13 :**

ABI KHALIL Elie : 12/20

BOUMZEBRA Yassmime : 12/20

CHAMOUN Elias : 9/20

DIB Séréna Maria : 10/20

DINAMONA Gad Rodolphe : 10/20

FARAH Marialida : 10/20

HBAIEB Sirine : 12/20

IRAQUI HOUSSAINI Omar : 11/20

KHARRAT Christophe : 11.5/20

SCHAFFER MORAIS Diogo : 12/20

BULBULIAN Jack Hagop : 13/20

CHEMAGA NKONPAWA Christelle : 12/20

MBOSSO TSAGUE Stéphanie : 10/20

- **En pharmacie, 10 étudiants admissibles dont 7 dispensés d'oral**

ALIOUAT Hanane : 12/20

BACHIR CHERIF Soraya : 16/20 (dispensée d'oral)

BARSA ép. ALSAMARA Reem : 16/20 (dispensée d'oral)

DJEBBARA ép. TIKOUR Taous : 16/20 (dispensée d'oral)

EL HALABI ép. FESTOK Bahia : 13/20

EL MATNI ép. LAMBERT Nada : 16/20 (dispensée d'oral)

GALOUL Boubekour : 16/20 (dispensé d'oral)

LACETE Massinissa : 13/20

LAKLI Mounia : 16/20 (dispensée d'oral)

NEHLIL Malek : 16/20 (dispensé d'oral)